

Arrêté du Maire DG-N° 436 /2024

OBJET : ARRETE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ

RELANCE MISSION DE MATRISE D'ŒUVRE – AMELIORATION ENERGETIQUE, CONFORT THERMIQUE ET RESTRUCTURATION DE LA MEDIATHEQUE AUGUSTE LACAUSSE

Le Maire de la Commune de Saint-André,

- **Vu** les articles L. 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** le code de la commande publique ;
- **Vu** l'arrêté du Maire, en date du 14 aout 2020, visé par Monsieur le préfet de la Réunion , le 14 aout 2020, donnant délégation de signature à Monsieur Jean –Marc PEQUIN, 1^{ER} adjoint au Maire, pour signer tous les actes concernant les marchés publics sous sa surveillance et sous sa responsabilité, en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- **Vu** la délibération n° DCM20201218/021 du 18 décembre 2020 relative à la composition de la Commission d'appels d'offres (CAO) et du jury de concours ;
- **Vu** l'avis d'Appel Public à la Concurrence envoyé aux JOUE/BOAMP le 11 décembre 2023 (annonce JOUE n° n°2023/S 217-682522 et annonce BOAMP n° 23-155677)
- **Vu** le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 20 Mars 2024

DECIDE

Article 1 : D'attribuer le marché relatif à l'affaire N° 2023-152 Relance MOE amélioration énergétique, confort thermique et restructuration de la médiathèque Auguste Lacaussade au groupement ci-dessous pour un montant de 180 500,00 € H.T (Cent Quatre Vingt Mill Cinq Cents Euros).

Mandataire du Groupement

-LAURENT PERRIN ARCHITECTE
15, Rue du Cimetière
97460 SAINT-PAUL

Co-Traitants

-SOLUTION INGENIERIE
23, Rue de la congrégation
974460 SAINT PAUL

-EDEX INGENIERIE
Appt 2 – 10B Route du Moufia
97490 SAINTE CLOTILDE

-SNK INGENIERIE
62, Rue Adrien Lagourgue
97424 SAINT-LEU

29 AVR. 2024

Fait à Saint-André, le
Signé électroniquement par : Jean-Marc PEQUIN
Date de signature : 11/04/2024
Qualité : 1er Adjoint